

Lien social et Politiques

Y a-t-il vraiment des exclus ?

Jean-Noël Chopart et Shirley Roy

Y a-t-il vraiment des exclus ? L'exclusion en débat
Numéro 34, automne 1995

URI : id.erudit.org/iderudit/005160ar

DOI : [10.7202/005160ar](https://doi.org/10.7202/005160ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN 1204-3206 (imprimé)
1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chopart, J. & Roy, S. (1995). Y a-t-il vraiment des exclus ?. *Lien social et Politiques*, (34), 5–8. doi:10.7202/005160ar

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Présentation

Y a-t-il vraiment des exclus ?

Lorsqu'on arpente les rues de Montréal ou de Paris, de New York ou de toutes les grandes villes européennes, la réponse s'impose à tous, c'est oui. Oui, répond monsieur Tout-le-Monde, avec l'évidence du bon sens commun. Oui, dit le politique, qui manie désormais « l'exclusion » et la « fracture sociale » comme un nouveau miroir aux alouettes face à son électorat. Oui, semblent répondre les sciences sociales, puisque la misère du monde constitue désormais un des principaux centres d'intérêt de la sociologie, de la science politique, voire de l'économie.

Pourquoi alors poser une telle question ? Par goût de la provocation ? On aura compris que la question ne consiste pas à se demander s'il y a des pauvres ou des personnes économiquement et socialement marginalisées, mais à se demander si ces gens sont vraiment et véritablement exclus. Car on se rend bien compte que « ce n'est pas rien que de n'être plus rien ». Il y a une terrible responsabilité du chef d'entreprise, de l'homme politique, et a fortiori du chercheur, lorsqu'il contribue à accréditer l'idée que notre voisin, au prétexte qu'il est improductif, pauvre, chômeur, ou précaire, ne nous est plus rien et, pire encore, *qu'il n'est plus rien à lui-même*.

Ainsi a-t-on pu prétendre, au cours des dernières années, que la crise nous entraînait d'une société verticale (dans laquelle on possède plus ou moins) à une société horizontale (dans laquelle on est tout ou rien). Au delà de l'aspect « percutant » d'une telle métaphore, ne doit-on pas s'interroger sur sa pertinence et ses conséquences sociales et politiques ? On est à même de constater que les rapports économiques et sociaux, les formes de mobilité, les modèles de socialisation et d'intégration connaissent de profondes mutations. Les conditions traditionnelles de l'intégration sociale (la participation à la vie productive, la famille et les réseaux de socialisation secondaires) semblent s'être profondément modifiées. Aux représentations de sociétés clivées ou ségrégatives se substitueraient celles de sociétés excluantes qui rejetteraient des fractions de plus en plus importantes de leurs membres hors de tout lien social. N'y a-t-il pas un risque à laisser se développer des analyses en termes d'exclus et d'exclusion ? Celles-ci sont-elles éclairantes d'une nouvelle réalité, permettent-elles de mieux comprendre les mutations profondes de nos sociétés ou, au contraire, n'occultent-elles pas les questions plus fondamentales ?

Le cœur du débat qui anime cette nouvelle livraison de *Lien social et Politiques* est donc la notion d'exclusion. Il faut, selon nous, manier ce terme d'exclusion avec de grandes précautions. Un seul et modeste souci a donc présidé à la préparation de ce numéro : au travers d'une succession d'approches criti-

ques de la notion d'exclusion, il s'agissait de retrouver la notion d'inégalité économique et sociale, un préalable indispensable, selon nous, pour repenser la cohésion sociale.

Mais voilà, les mêmes mots n'ont pas toujours le même sens. Les termes d'égalité et d'inégalité ne traversent pas facilement l'Atlantique. On verra que les contributions françaises s'attachent à débattre de l'exclusion, alors que les contributions nord-américaines se centrent plus volontiers sur les modalités de désignation et les modalités de traitement de groupes sociaux spécifiques, comme si le terme d'exclusion ne faisait pas vraiment sens en Amérique. C'est que « Welfare » et « État-providence » sont loin d'être synonymes, malgré une tendance fréquente à les confondre. Il ne s'agit pas simplement de différences « d'agencement » qui opposeraient l'infrastructure assistancielle du Welfare au soubassement assurantiel de l'État-providence. Plus profondément sans doute, il s'agit d'une dimension sociétale selon laquelle une certaine « logique de l'honneur » est au fondement d'une tradition française égalitariste, alors que le « contractualisme » nord-américain s'accommoderait plus volontiers, et avec beaucoup plus de pragmatisme, des inégalités sociales, reconnues et acceptées¹. Puisse la revue *Lien social et Politiques* explorer dans l'avenir, de façon plus systématique, cette dimension de la recherche comparative internationale ! On va donc lire successivement trois formes de récits concernant l'exclusion.

L'exclusion en question

Robert Castel inaugure la première section et attire notre attention sur le « piège » de l'exclusion. Car l'exclusion est un processus. Pour en comprendre les logiques, il vaut beaucoup mieux orienter son regard là où ce processus origine, au centre même de notre société, que là où il aboutit, dans les différents états de déshérence que connaissent les exclus. Patrick Cingolani souhaiterait que l'on combatte le « désenchantement » qui frappe selon lui nos manières d'appréhender la question sociale. Il rappelle que les luttes sociales ont toujours été portées par une dimension fondamentalement humaine, le refus véhément de ce « tort absolu » qui consiste à rabattre l'homme sur la seule et unique dimension de son exploitation économique. Jean-Noël Chopart développe un point de vue alternatif en rappelant qu'entre l'individu et l'État existent des groupes concrets, principalement basés sur les modes de mobilisation au travail. Ne croyant guère à la fin du travail, il propose de porter l'attention sur les nouvelles modalités de la production économique à partir desquelles peuvent émerger de nouvelles formes de cohésion sociale. Michel Autès explore les trois principales problématiques qui ont été proposées pour éclairer la notion d'exclusion. Les concepts de « disqualification », de « désinsertion » et de « désaffiliation » sont interrogés tour à tour. L'exclusion reste, selon lui, un objet indéterminé que seule une démocratie participative et délibérative permettra de circonscrire et de résoudre. Cette importance du politique et de l'État est reprise par Frédéric Lesemann et

Pierre Joseph Ulysse, qui décrivent le scepticisme partagé par les citoyens et tous les courants politiques américains concernant l'aptitude du « Welfare » à résoudre la question de la grande pauvreté aux États-Unis. Le modèle du Workfare, proposé par la droite conservatrice, débouche irrémédiablement sur la question de la (non-) citoyenneté nord-américaine. Verra-t-on poindre là, à l'occasion, la question de l'exclusion ? Rien n'est moins sûr, car Jacques Ion nous rappelle que la problématique de l'exclusion reste une approche franco-française. À titre d'hypothèse de recherche, il dessine une carte de l'Europe où les solidarités de proximité des pays du Sud et les solidarités conventionnelles des pays du Nord prennent « en sandwich » une République française confrontée au débat entre égalité et équité.

L'exclusion dévoilée

La deuxième section rassemble des textes qui s'intéressent aux trajectoires et aux processus généralement rangés sous le terme de parcours d'exclusion. Shirley Roy nous montre la vacuité de ce « fourre-tout » qui autorise trop facilement l'amalgame de situations sociales très diverses. Il n'existe ni parfaite « insertion » ni parfaite « exclusion », mais seulement des trajectoires sociales s'inscrivant dans ce parcours mythique. Aussi propose-t-elle, pour clarifier le débat, de réserver le terme d'exclus aux « SDF » ou aux itinérants (« homeless ») qui vivent dans un espace social « paradoxalement hors du social ». Christopher McAll nous explique comment institutions et acteurs contribuent, bon gré mal gré, à mener « hors de la cité » les personnes qu'ils sont chargés d'assister. S'appuyant sur une conception wébérienne, il démasque sous le terme exclusion des logiques de classe et de sexe ou des logiques ethniques. Mylène Jaccoud aborde la situation des Amérindiens du Canada. Conjugaison d'une histoire coloniale et de politiques spécifiques, la question sensible des « autochtones » permet de resituer le débat majorité-minorité dans sa relation à l'État-nation. Penser l'exclusion ou la précarité comme une situation sociale, douloureuse mais aussi positive, voilà l'ambition des deux derniers articles de cette section. Elvia Taracena nous montre que l'enfant de la rue à Mexico, loin d'être dans une position d'apesanteur a-sociale, se situe au sein d'une économie domestique et parallèle, véritable école de la vie. Les paroles des jeunes précaires de la banlieue lyonnaise, présentées par Laurence Roulleau-Berger, illustrent aussi ces parcours individuels de construction de compétences. L'auteur n'a-t-elle pas raison lorsqu'elle voit dans ces histoires singulières « le laboratoire » des modes de socialisation de demain ?

L'exclusion administrée

Qu'ils soient mis en question ou même dévoilés, les processus d'exclusion n'en restent pas moins l'objet de politiques sociales spécifiques. La mise en œuvre de ces politiques s'accompagne de « mises en forme » qui contribuent, à leur façon, à opacifier notre vision des exclus. Isabelle Astier montre très bien comment le « récit civil », né de la nécessité pour l'exclu d'exposer l'intimité de son parcours de vie, est

devenu un levier essentiel pour les politiques françaises d'insertion. Elle se demande si cette évolution des politiques sociales est une chance pour la citoyenneté ou un nouveau moyen de stigmatisation. Jean-Claude Martin et Raymond Baril exposent les résultats d'une recherche sur les parcours suivis par des accidentés du travail. Leurs travaux montrent bien la faculté d'un dispositif de prise en charge à produire l'exact contraire de l'objectif recherché, non pas la réinsertion de ces travailleurs, mais leur expulsion plus ou moins définitive du marché.

Ce dossier se clôt par une dernière forme de récit qui renvoie à l'usage des statistiques sociales. Philippe Le Moigne, Claude Legrand et Guido De Ridder s'interrogent sur les travers qu'implique le procédé statistique lorsqu'il s'agit d'observer, de compter et d'administrer l'exclusion. Réflexion sur la notion de « catégorisation » à partir d'exemples pris parmi les nombreux observatoires sociaux locaux qui existent en France, ce dernier article devrait permettre au lecteur de prendre la mesure de nos réelles difficultés à « objectiver » la situation des exclus.

Enfin, on trouvera, comme il est désormais d'usage dans chaque numéro de *Lien social et Politiques*, deux revues bibliographiques. L'une concerne la production nord-américaine et a été établie par Madeleine Gauthier ; l'autre, centrée sur la production française et réalisée par Jean-Noël Chopart, retrace un historique des travaux concernant la pauvreté et l'exclusion.

Nous souhaitons que ces éléments puissent constituer des outils de référence et d'analyse pour tous nos lecteurs et que ce numéro contribue à rendre plus difficile l'usage du terme d'exclusion, trop facilement manié par les uns et par les autres.

Jean-Noël Chopart
MIRE
Shirley Roy
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Note

¹ Allusion au livre de Philippe D'Iribarne, *La Logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris, Seuil, « Sociologie », 1989.